

Mohawk Interruptus. Political Life accross the Borders of Settler States d'Audra Simpson

Dalie Giroux

Numéro 252, printemps 2015

Stigmat-machine : altérisation et racisation par le haut

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/78011ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Giroux, D. (2015). *Mohawk Interruptus. Political Life accross the Borders of Settler States* d'Audra Simpson. *Spirale*, (252), 34–36.

La souveraineté mohawk et la colonisation infinie

PAR DALIE GIROUX

MOHAWK INTERRUPTUS. POLITICAL LIFE ACCROSS THE BORDERS OF SETTLER STATES

d'Audra Simpson

Duke University Press, 280 p.

Dans les pages de *Mohawk Interruptus*, Audra Simpson rend compte d'une vie et d'une conscience politiques issues de Kahnawà:ke. Par un travail de réflexion sur la pratique de la souveraineté chez les Kahnawà'kehró:non, pratique inscrite dans l'histoire coloniale du Canada et des États-Unis, elle tente de rendre visible l'indépendantisme kanién'kehaka – une pensée politique mohawk.

Pour la Kahnawà'kehró:non originaire de Brooklyn devenue professeure d'anthropologie à la Columbia University, il s'agit d'abord d'entendre une voix, de percevoir des gestes. La voix et les gestes des gens de Kahnawà:ke, le discours qu'ils produisent sur la vie politique à partir de leur vécu, leur manière de se représenter et d'agir comme corps politique, au quotidien.

Ce corps politique tel que nous l'entrevoyons aujourd'hui est ancré sur le territoire issu de la Seigneurie du Sault, sur la Rive-Sud de Montréal, mais la mémoire qui l'irrigue s'attache à l'histoire haudenosaunee, des gens de la Maison longue ou Confédération iroquoise, des cinq nations liguées qui ont occupé pendant des siècles un territoire s'étendant de la Vallée de l'Ohio jusqu'aux rives du Saint-Laurent, incluant le nord de l'État de New York, la Mohawk Valley.

C'est cette histoire et les événements qui ont fait Kahnawà:ke qui fournissent le cadre dans lequel s'élabore cette pensée autochtone contemporaine, pensée qui n'est pas réductible au récit colonial de conquête politique, de progrès social et de reconnaissance. Au contraire.

UNE ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ÉCOUTE

Pour produire cette pensée politique mohawk, Simpson propose de s'intéresser à « *ce que nous disons de nous-mêmes, plutôt [qu'à] ce que les historiens et anthropologues euro-américains ont dit de nous* ». Elle y arrive grâce à ses rencontres avec les gens de Kahnawà:ke, mais aussi avec les documents et les

œuvres qu'ils ont produits au cours de l'histoire récente, y compris les pétitions et les discours politiques.

Elle récuse ainsi l'historiographie iroquoise, qui a statué sur la définition de la tradition plutôt que de se contenter de l'observer, se donnant le rôle de juger de ce qui est iroquois et de ce qui ne l'est pas, fantasmant une tradition politique lisse et procédurale, projetant sur celle-ci les critères de légitimité de la société coloniale. Cette historiographie a incidemment fait peu de cas de la vie politique de Kahnawà:ke, la situant en marge de l'activité politique de la Confédération iroquoise, dépeignant ces Mohawks du Nord comme des réfugiés catholiques, des « *praying Indians* », des Indiens de mission qui n'ont pas su entretenir et perpétuer les pratiques traditionnelles de la Maison longue. Interprétation autoritaire qui aboutit à un refus de reconnaître la légitimité du corps politique mohawk.

Simpson récuse également l'image véhiculée par les médias et par les autorités étatiques canadiennes et américaines des Mohawks en général, et des gens de Kahnawà:ke en particulier. *Warriors* douteux, criminels endurcis, contrebandiers, étrangers, fauteurs de troubles, communautés violentes et divisées. Attribution autoritaire d'un label d'illégalité qui aboutit à un surcroît de répression exercée sur le corps politique mohawk.

Cherchant à mettre en cause les effets de l'intrusion coloniale continue dans la vie politique kanién'kehaka, Simpson dépeint une réalité plus complexe, inscrite dans le contexte explicite de la dépossession territoriale et de la destruction systématique de l'autonomie politique des peuples autochtones sur le continent, où les Mohawks poursuivent une vie politique ayant sa propre histoire, un système de référence cohérent et une mémoire continue, ses propres pratiques et ses conflits inhérents – parfois douloureux : Simpson aborde de front et sans complaisance la question du contrôle du

membership dans les communautés autochtones, qui a mené dans les dernières décennies à des expulsions perçues par plusieurs comme injustes et racistes.

LA GRAMMAIRE COLONIALE EN HÉRITAGE

Cette « *sensibilité souverainiste* » des Kahnawà:kehró:non ne va ainsi pas sans marquer des contradictions douloureuses. Dans les années 1980, le Conseil de bande de Kahnawà:ke refuse de se plier aux exigences de la Loi sur les Indiens relatives à l'inscription sur la liste des membres de la bande en mettant en place son propre système de *membership* avec ses critères distincts d'appartenance à la communauté – la liste des Indiens inscrits, établie par le ministère des Affaires indiennes, et la liste des membres de la bande de Kahnawà:ke ne se correspondent pas. Geste de souveraineté s'il en est un, les Mohawks se dotent des outils de contrôle de la citoyenneté.

L'affirmation mohawk consiste en un refus souverain de l'imposition coloniale – loi contre loi, terre contre terre.

Or, les critères établis et les révisions périodiques des règles d'établissement de l'appartenance à la communauté de Kahnawà:ke ont reproduit différentes logiques d'exclusion qui n'ont à certains égards rien à envier à l'injustice de la gestion coloniale des nations autochtones. C'est particulièrement le cas envers les non-autochtones (Kahnawà:ke a été le site de luttes parfois féroces entre gens d'origine européenne et notamment canadienne-française, et descendants mohawks et autochtones, essentiellement pour la propriété des terres) et envers les femmes (selon une logique issue de la politique discriminatoire fédérale qui retirait le statut à une femme autochtone qui épousait un homme non autochtone, femmes auxquelles le gouvernement, à la suite d'un jugement de la Cour suprême, a restitué le statut d'Indien en 1985, par l'entremise de la loi C-31 – on a par la suite exigé des communautés qu'elles réintègrent ces femmes et leurs enfants).

Simpson nous invite à lire ces politiques et prises de décisions en les replaçant dans le contexte historique et légal qui en façonne la réalité, un contexte de colonialisme, d'appropriation territoriale, d'invasion et d'assimilation. Au cœur de cette histoire traumatique et toujours très actuelle se trouvent non seulement l'expérience de la perte de territoire et de la perte de souveraineté, mais également la peur omniprésente de la dis-

parition. Les éléments perçus comme illégitimes ou étrangers deviennent dans ce contexte suspects et dangereux.

L'auteure rappelle à ce sujet que les Iroquois ont perdu 95 % de leur territoire traditionnel dans l'État de New York au xx^e siècle et qu'au cours des xviii^e et xix^e siècles, Kahnawà:ke a perdu 202 km² des 255 km² de sa superficie originelle, soit 80 %. Elle souligne également que la mise en place de la Loi sur les Indiens à Kahnawà:ke en 1890 (acceptée par vote masculin dans un bras de fer opposant différentes factions politiques engagées dans des luttes féroces) a rendu illégal le gouvernement traditionnel (auquel adhère toujours aujourd'hui 10 % de la population de la communauté) et a instauré la première liste de membres éligibles de la bande. En 1957, la décision fédérale de construire la voie maritime du Saint-Laurent, faisant fi des résultats d'un référendum sur la question mené à Kahnawà:ke, a coupé l'accès de la communauté au fleuve, à son paysage et à son économie traditionnelle et a constitué l'événement fondateur de la conscience politique mohawk moderne. En 1985, la loi C-31, qui a forcé (sans compensation financière ni plan de soutien) la réintégration des femmes et de leurs enfants à qui a été restitué le statut d'Indien, a constitué une nouvelle intrusion dans la politique mohawk et sa capacité d'autodétermination.

En somme : les contradictions de la politique d'appartenance mohawk sont en grande partie le résultat de la structuration coloniale de l'histoire haudenosaunee, par laquelle les Mohawks ont été dépossédés, et leur régime de citoyenneté imposé de l'extérieur et réglé à partir de critères de race (la création d'un statut d'Indien qui constitue une identification citoyenne fondée sur l'ethnie) et de sexe (l'inscription dans la loi d'une inégalité entre les hommes et des femmes quant à la transmission du statut d'Indien à ses descendants). Simpson résume le cul-de-sac créé par la politique impériale en Amérique : « *La race est devenue un enjeu au moment où être Mohawk, c'était être Indien et qu'être Indien apportait des droits.* »

Au sein de ces contradictions inhérentes à la situation politique coloniale et des peurs qu'elles induisent dans la conscience des colonisés, Simpson persiste à lire un désir d'autodétermination ancestral chez les Mohawks et arrive à proposer la manière par laquelle celui-ci peut prendre une forme émancipatrice.

LE REFUS SOUVERAIN : DANSER SUR LA FRONTIÈRE

La poursuite de l'indépendance mohawk implique un engagement quotidien sur le mode du refus : ce sont les gestes posés, collectivement ou individuellement, qui activent la souveraineté haudenosaunee. Ainsi, Simpson parle d'un « *refus positif* » – il s'agit de produire la souveraineté par les gestes qui contredisent, réfutent, désactivent l'intrusion coloniale dans la vie autochtone. Les Mohawks doivent par cette conscience politique soutenir un imaginaire et une activité matérielle et symbolique enracinés à l'extérieur de l'empire, tout en opérant en son cœur. Au fondement de cet exercice de refus créateur, se trouve la question du territoire.

La crise d'Oka de 1990 a présenté un cas de refus souverain de la part des Mohawks qui a suscité une bonne dose de ce qu'Audra Simpson nomme « *angoisse de colonisation* » (*settler's anxiety*) au sein de la population canadienne, des gouvernements du Québec et du gouvernement fédéral. L'empiètement planifié par la municipalité d'Oka sur le territoire de la réserve de Kahnésatà:ke a donné lieu à une résistance armée de la part d'un groupe d'Haudenosaunee alliés. Cinquante-cinq *warriors* en conseil avec les femmes de la communauté ont décidé d'opposer un refus catégorique à l'agrandissement du golf d'Oka sur leurs terres. L'État leur a opposé 2650 hommes armés.

Autre cas de refus créateur, la crise suscitée par le commerce de cigarettes américaines au Canada dans lequel étaient impliqués des Mohawks de Akwesasne (dont le territoire est coupé en deux par la géographie coloniale, traversé par la frontière canado-américaine et par la frontière juridique)

Les Kanien'kehaka agissent à partir d'une autre cartographie, d'une autre nomographie – celle du territoire haudenosaunee traditionnel – et, par les gestes posés, par les pratiques, les manières de vivre et de se définir au quotidien, ils activent cette nomographie, la cultivent, l'appliquent au monde contemporain.

entre le Québec et l'Ontario). Alors que les instances judiciaires ont qualifié de contrebande et de braconnage l'activité commerciale mohawk à cet endroit, les Mohawks et les Six Nations ont fait valoir devant les tribunaux l'exercice d'un droit souverain. Le Traité de Jay de 1794, signé entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, constitue depuis l'une des assises de la souveraineté mohawk dans le droit colonial, qui reconnaît (du moins aux États-Unis) le droit des Indiens inscrits de poursuivre leurs activités dans leur territoire traditionnel, indépendamment de la frontière interétatique.

Chaque fois, comme Kahentioosta dans le film d'Alanis Obomsawin (*Mon nom est Kahentioosta*, ONF, 1995), qui impose au juge son nom mohawk, c'est le refus sans compromis de l'imposition coloniale, au moment précis de cette imposition, qui permet de briser ce cycle de violence – ce que Simpson nomme « *puissance d'interruption* ».

UNE THÉORIE DE L'INDÉPENDANCE PRATIQUE ET AFFECTIVE

Le refus comme concept et pratique politique mohawk, affirme Simpson, qui le pratique elle-même en refusant l'historiographie euro-américaine et en se produisant dans l'écriture comme sujet mohawk pensant, s'oppose à la notion européenne de reconnaissance des peuples autochtones. Ainsi que l'a défendu Deskaheh lors de sa quête auprès de la Ligue des nations à Genève en 1923, la citoyenneté (canadienne ou américaine), plutôt qu'une modalité de l'accès à la justice pour les peuples autochtones d'Amérique, est une technique particulièrement insidieuse de colonisation.

Il ne s'agit donc surtout pas de demander aux instances coloniales – les gouvernements canadien et américain – de reconnaître l'existence distincte des nations autochtones. Ce serait accorder que l'autorité ultime capable d'attribuer l'autonomie politique est et demeure le gouvernement colonial d'origine européenne. Ce serait abdiquer la capacité et le droit de faire ses propres lois et d'exercer sa souveraineté.

Il s'agit plutôt de procéder d'emblée d'un droit inhérent, dont l'autorité découle des sources historiques et légales issues de la tradition haudenosaunee (notamment la Grande Loi de la paix, qui témoigne d'un ordre constitutionnel iroquois séculaire) et des traités entre la Confédération et ses nations membres et les gouvernements coloniaux successifs (en particulier les wampums à deux voies [Two-Row Wampums] et le Traité de Jay de 1794, qui accorde la mobilité continentale aux nations situées entre le Canada et les États-Unis).

L'affirmation mohawk consiste dès lors en un refus souverain de l'imposition coloniale – loi contre loi, terre contre terre – et en une sorte de « *jouissance du dévoilement* ».

Les Kanien'kehaka agissent à partir d'une autre cartographie, d'une autre nomographie – celle du territoire haudenosaunee traditionnel – et, par les gestes posés, par les pratiques, les manières de vivre et de se définir au quotidien, ils activent cette nomographie, la cultivent, l'appliquent au monde contemporain. Ils produisent des espaces de légitimation où est mise en jeu la souveraineté mohawk et où celle-ci est rendue visible.

Contre le colonialisme et parfois de manière déchirante et contradictoire, la geste affective et pratique des Kahnawa'kehró:non produit un corps politique mohawk souverain. ─